



La lettre de l'Afrique

www.lalettredelafrique.fr

N° 33 Mai 2012

La lettre de l'Afrique est une publication mensuelle d'actualité

Sommaire

Algérie
Après les législatives

Entretien avec
Louis Dominici
Ancien ambassadeur
de France

Mali :
divisions et périls

Télégrammes

Livres

LES CAHIERS DE
L'AFRIQUE

UPM

LES
INTERROGATIONS
AFRICAINES

Revue trimestrielle d'étude
et de réflexion sur le monde
africain
www.lescahiersdelafrique.fr



Égypte, le Frère Musulman et le Général

Le premier tour de l'élection présidentielle s'est déroulé les 23 et 24 mai, dans des conditions que les observateurs disent régulières, mais que certains candidats éliminés contestent. Parmi les 12 candidats en lice, il a placé en tête, avec 25 % des suffrages, le candidat des Frères Musulmans, Mohamed Morsi, suivi de près par le général Ahmed Chafiq, dernier Premier Ministre d'Hosni Moubarak.

Le deuxième tour, où ces deux candidats s'affronteront, est fixé aux 16 et 17 juin. L'issue reste ouverte. Le général Chafiq porte certes le handicap de son appartenance à l'ancien régime, alors que Mohamed Morsi compte sur le vent du changement, qui a déjà permis aux Frères Musulmans de conquérir le parlement. Mais l'écart du premier tour est faible, et une partie significative de l'opinion hésite. Chacun est à la recherche de soutiens.

Chez les partenaires étrangers de l'Égypte, les attentes, dites ou non dites, avouables ou non avouables, sont diverses.

É
D
I
T
O

La paix, comme moyen et comme objectif

La qualité de nos relations avec les pays de la rive sud de la Méditerranée conditionne notre avenir dans l'espace méditerranéen qui nous est si proche. Elle conditionne notre indispensable dialogue avec les peuples musulmans. Elle comptera pour beaucoup dans l'évolution de nos rapports avec l'ensemble de l'Afrique.

C'est en tout cas dans la paix et seulement dans la paix, que le peuple français peut espérer établir et développer durablement des rela-

tions modernes avec les autres peuples. Ce qui exclut à l'avenir toute intervention armée dans leurs affaires intérieures, en Afrique comme ailleurs.

A cet égard, la récente expédition militaire en Libye est un retour en arrière aussi dramatique qu'inconséquent. L'habillage Nations-Unies ne change et ne changera rien, dans un monde où l'O.N.U. est d'ailleurs de plus en plus instrumentalisée par les grandes puissances, dans des conditions qui la déconsidèrent, comme fut déconsidérée la Société des Nations avant la Deuxième Guerre mondiale.

La qualité de l'action à venir nécessite une réflexion diplomatique plus professionnelle, moins sujette aux manipulations extérieures et organisée d'abord pour appréhender la durée dans tous ses aspects.

SÉNÉGAL : JACQUES DIOUF
AU GOUVERNEMENT

Jacques Diouf, ancien Directeur général de l'OAA-FAO, entre au gouvernement sénégalais, en

tant que Ministre Conseiller du Président de la République.

L'ALGÉRIE après les législatives

Les élections législatives se sont déroulées le 10 mai dans des conditions jugées régulières par les nombreux observateurs étrangers, dont une forte délégation européenne, que le gouvernement algérien avait invités. Le FLN est arrivé largement en tête. Mais n'ayant pas la majorité absolue, il doit compter avec les mouvements politiques qui soutiennent avec lui le Président Bouteflika et son gouvernement. L'évolution démocratique du régime se poursuit. Une réforme constitutionnelle mesurée se prépare. La problématique économique et sociale n'en reste pas moins centrale.

Avant l'élection

Le pouvoir a mené avant l'élection un double effort de large consultation, sur le thème

des réformes politiques d'une part et sur le thème de la relance économique d'autre part.

Dans l'ordre politique, il a été convenu que le statut des partis serait libéralisé, que les déclarations et autorisations desdits partis seraient mieux réglementées et que les conflits à ce sujet pourraient faire l'objet de recours devant les tribunaux administratifs. Quand à l'organisation des élections elles-mêmes, elles seraient placées sous le contrôle du ministère de la Justice et en particulier des magistrats du siège. Enfin, s'agissant de la Presse, les textes qui permettaient de pénaliser l'exercice de la liberté d'informer seraient abrogés. Il a été prévu aussi de procéder à une réforme constitutionnelle, visant à moderniser les institutions.



L'élection

C'est dans ce contexte de relative détente que s'est tenue l'élection du 10 mai. Elle s'est déroulée dans le calme et de manière régulière selon le témoignage même des observateurs étrangers. La participation à atteint 42,6%.

(suite page 2)

L'ALGÉRIE après les législatives (suite)

Ce taux relativement faible témoigne du scepticisme de nombreux algériens à l'égard de la vie politique. Mais il est supérieur de presque 10 points à celui des élections législatives précédentes. Il faut noter cependant le grand nombre de bulletins nuls (1,6 million), et d'autre part l'importance extrême de l'abstention (plus de 80%) chez les Algériens résidant à l'étranger.

Après l'élection

Le FLN (Front de Libération Nationale) reste le premier parti de l'Assemblée Populaire Nationale, avec 220 sièges sur 462. Vient ensuite le Rassemblement National Démocratique (RND) avec 68 sièges, et qui constitue avec le FLN la base d'une majorité parlementaire.

Viennent après dans l'ordre, les Partis Islamistes qui obtiennent ensemble 59 sièges, puis le Front des Forces Socialistes (FFS) avec 21 sièges, puis le Parti des Travailleurs Algériens (PTA) avec 20 sièges. L'Assemblée

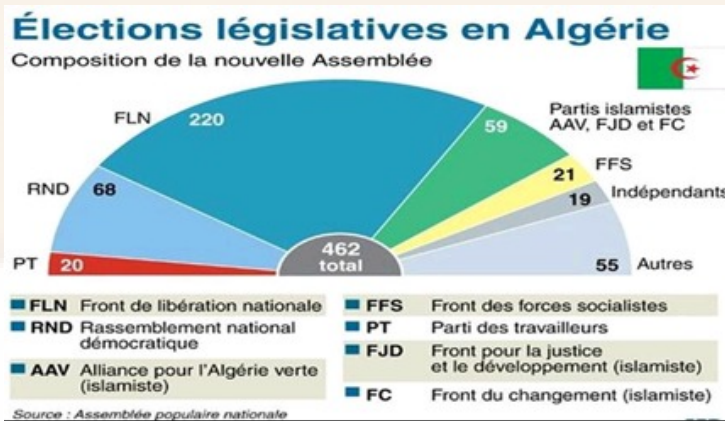
comprend en outre 19 élus déclarés indépendants et 55 élus divers sous étiquettes locales.

Les partis islamistes n'ont pas bénéficié du vent favorable qui a soufflé en Tunisie et en Égypte, et même au Maroc. Il faut dire que la période où le Front Islamique du Salut (FIS), dissout depuis, battait le haut du pavé, a laissé aux algériens des souvenirs ambigus, touchant aussi bien la question des libertés en général que le statut des femmes en particulier. Il faut dire aussi que rien dans le dispositif du pouvoir,

aussi bien civil que militaire, ne pouvait faciliter leur retour.

Le Parlement algérien va maintenant s'atteler aux travaux de la réforme constitutionnelle qui a été promise. Tout indique que cela aura pour objet de mieux répartir les fonctions et dans une certaine mesure les pouvoirs entre les différentes institutions, et ne mettra pas en cause le caractère présidentiel du régime, considéré comme un facteur historique de stabilité et de cohérence.

Le Président Bouteflika a reconduit dans les fonctions de Premier



Ministre, le Secrétaire Général du RND, M. Ahmed Ouyahia, dont la présence au côté du Chef de l'État, manifeste qu'il y a une continuité dans le changement et que celui-ci se fait pas à pas. Cela étant, la question du développement économique et social reste centrale. Les Algériens attendent l'amélioration de l'emploi, du pouvoir d'achat et des conditions de vie en général. Ils demandent et demanderont notamment que les revenus pétroliers et gaziers qui sont considérables, y contribuent de façon plus significative.



3 questions à

Louis Dominici

Louis Dominici a servi au Cameroun, en Sierra Leone et au Gabon. Il a en outre travaillé régulièrement avec des Africains, d'abord depuis Paris aux Affaires étrangères, ensuite en poste à Rome où il a été ambassadeur auprès de l'OAA/FAO, et où il a été élu Président du Conseil d'administration du Programme Alimentaire Mondial des Nations-Unies.

La lettre de l'Afrique : S'agissant de l'Afrique, quelles observations peut-on tirer des premières annonces relatives à l'organisation du pouvoir exécutif ?

Louis Dominici :

Le Président de la République a déclaré qu'il ferait en sorte que dans tous les domaines le gouvernement exerce la plénitude de ses prérogatives. C'est dans ce contexte qu'il faut voir l'arrivée de Laurent Fabius à la tête de la diplomatie française. Tout indique que le Ministère des Affaires étrangères pourra s'affirmer dans la plénitude de ses missions. Ce devrait être l'occasion de renforcer les effectifs et les moyens des Directions de l'administration centrale.

Pour ce qui concerne l'Afrique, il s'agit de la Direction d'Afrique et de l'Océan Indien (DAOI), dont la charge de travail, déjà

considérable, est appelée à augmenter. Ce n'est pas simple, tant le Ministère des Affaires étrangères a été frappé par les restrictions budgétaires.

LLA : La francophonie, traditionnellement associée à la coopération pour le développement, relève désormais de la Ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger. Que permet ce rapprochement ?

L. Dominici :

La mission confiée à la Ministre déléguée est fondée sur une réalité : les 2 millions de Français résidant à l'étranger forment notre premier réseau francophone.

Les écoles françaises et collèges et lycées, où leurs enfants reçoivent enseignement en même temps qu'un certain nombre d'en-

fants étrangers, constituent des points d'appui aussi nombreux que forts.

L'Afrique francophone est très concernée : les Français y sont en grand nombre ; et les universités nationales, elles-mêmes francophones, ouvrent de larges possibilités aux peuples africains francophones qui portent avec nous l'avenir de la francophonie.

LLA : Le Ministre délégué chargé du développement continuera-t-il à porter un regard particulier sur l'Afrique ?

L. Dominici :

C'est à lui de le dire. Mais la priorité pour l'Afrique et en particulier pour l'Afrique francophone, est historiquement inscrite dans l'action internationale de l'État. Il y aura sûrement à actualiser les objectifs, les moyens et les méthodes.

MALI : divisions et périls

Le Mali est divisé, géographiquement et politiquement. Le Nord après s'être isolé du pouvoir central vient de déclarer son indépendance. Au Sud, la confusion persiste entre civils et militaires. Les Chefs d'État de la CEDEAO font alterner négociations et menaces d'intervention militaire. Mais la situation a quelque chose d'inextricable.



Déclaration d'indépendance au Nord

Le 26 mai, le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), principal représentant de la rébellion Touareg, et le mouvement islamiste Ansar Dine, ont annoncé leur union et ont proclamé un « état islamique » indépendant au nord Mali.

A Bamako, le gouvernement malien de transition a rejeté immédiatement cette déclaration d'indépendance, et a souligné que le Mali devait rester laïc. La Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris formellement position dans le même sens, en rappelant qu'elle restait prête à prendre toutes mesures utiles pour sauvegarder l'intégrité territoriale du Mali.

Confusion au Sud

Le gouvernement central a vécu des vicissitudes internes, après que le capitaine Sanogo, chef des putschistes du 22 mars, ait accepté le 12 avril de remettre le pouvoir entre les mains du Président de Transition, Dioucounda Traore et de son gouvernement. Mais les putschistes ont continué à tirer les ficelles. On a donc cherché des arrangements supplémentaires en proposant au capitaine Sanogo, un avenir très honorable de chef d'État à la retraite. Cela n'a pas évité que des groupes de manifestants, favorables au dit capitaine, s'en prennent violemment au Président intérimaire, qui a dû partir pour Paris s'y faire soigner.

Les inconvénients d'une éventuelle intervention militaire de la CEDEAO

A la CEDEAO, on sait que le passage éventuel à une intervention militaire pour restaurer effectivement le pouvoir civil à Bamako et



pour réunifier le Mali, serait aussi compliqué que dangereux : Le Mali est immense, la question Touareg est une vraie question, les forces en présence sont diverses, et une mise sous tutelle du pays, pourrait rapidement devenir impossible à gérer.

Des problématiques imbriquées

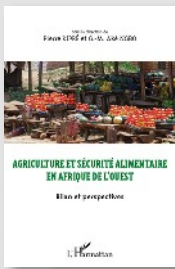
La première question qui se pose pour les Maliens mais à laquelle les gouvernements voisins s'intéressent est celle du respect des règles constitutionnelles, et en particulier du maintien des pouvoirs civils devant les coups d'État et en particulier devant les coups d'État militaires.

Mais d'autres questions s'y rattachent et vont plus loin. En effet, le putsch du Capitaine Sanougo montre certes que tout pouvoir est fragile, notamment dans les pays en développement. Mais il signale aussi quelque chose de plus complexe et qui correspond probablement à l'inadéquation de la transposition en Afrique des systèmes politiques occidentaux. Dans ce cas, plutôt que de continuer à juger que l'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie, il faudrait se poser la question de savoir pourquoi et comment les systèmes occidentaux ne sont pas mûrs pour des sociétés qui vivent dans un temps raccourci, à la rencontre d'une part des très anciennes coutumes démocratiques locales, et d'autre part des règles de droit public importées d'une Europe qui a une autre histoire ou d'une Amérique qui n'en a pas beaucoup.

Les Chefs d'État en place autour du Mali sentent bien la portée profonde des événements intérieurs au Mali et les sentiments et réflexions qu'ils pourraient susciter dans les peuples et dans les classes montantes, sur l'exercice du pouvoir et sa légitimité. C'est ce qui explique en partie la vivacité de leurs réactions, et en particulier leur propension immédiate à évoquer une intervention militaire de la CEDEAO, après laquelle il faudrait sans doute songer à demander l'aval du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, pour une intervention militaire plus large.

La situation est évidemment compliquée aux yeux des Chefs d'État africains de la région, par la présence dans le camp indépendantiste du Nord Mali, des islamistes d'Ansar Dine et des groupes armés d'Al Qaïda Maghreb Islamique, dont la vision tactique et stratégique dépasse bien entendu les frontières du Mali, et concerne aussi bien le Maghreb en commençant par le Sud, que les pays du Sahel en commençant par leur partie Nord.

C'est cette présence armée qui explique aussi la manière quasi militaire dont le gouvernement des États-Unis et jusqu'à présent le gouvernement Français, ont considéré cette région.



Agriculture et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

Bilan et perspectives
 Ngo Aké G.-M., Pierre Kipré
 Sous la direction de Pierre Kipré et Ngo Aké G.-M.
 L'Harmattan

Etudes africaines. L'Harmattan.

Développement, Tiers-monde monde rural, Agriculture, Afrique noire.

Depuis 1960, avec le lourd handicap des effets des politiques agricoles de la colonisation, l'Afrique de l'Ouest n'a pas relevé les défis de la sécurité alimentaire.

Elle n'a pas fait le choix stratégique de nourrir d'abord les populations. Ce livre s'interroge sur les raisons de l'état endémique de famine et de malnutrition en Afrique de l'Ouest, sur les politiques publiques et les conditions de son indépendance alimentaire.

ISBN : 978-2-296-96748-9 • juin 2012 • 304 p.
 Prix éditeur : 29,45 € / 193 FF

Repenser les relations Europe-Afrique avec Marc Sangnier et Emmanuel Mounier

Au-delà des polémiques coloniales - Abbé Roger Rubugizo Mpongo - Préface de Guy Avanzini.
 Avant-propos d'Anicette Sangnier
 Harmattan Grands Lacs

Actualité sociale et politique - Histoire
 Ce livre est un essai d'analyse éthique des rencontres interculturelles à partir des « textes africains » de Marc Sangnier (1873-1950) et d'Emmanuel Mounier (1905-1950). L'auteur s'intéresse particulièrement aux regards que ces deux Français portaient, à leur époque, sur l'Afrique : leurs questions viennent comme pour éclairer, en les interpellant, les relations Europe-Afrique. Comment cette histoire des rencontres, logée dans les archives, peut-elle nous aider à évaluer constamment celle qui est entre nos mains et que nous pouvons diriger dans l'un ou l'autre sens ?
 ISBN : 978-2-296-57003-0 • mai 2012 • 276 pages. Prix éditeur : 26,13 € / 171 FF

TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES

Tchad

• 30 avril 2012 : Sommet ordinaire des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad à Ndjamena. Point spécial à l'ordre du jour : la lutte contre le mouvement Boko Haram au Nigéria et contre le terrorisme en général.

Égypte

• 2 mai 2012 : Affrontements meurtriers sur la place Tahrir entre des manifestants hostiles au pouvoir de l'armée et des éléments indéterminés.

CEDEAO

• 3 mai 2012 : Sommet à Dakar sur la Guinée Bissao et le Mali.

Algérie

• 10 mai 2012 : Élections législatives en Algérie.

Quai d'Orsay

• 19 mai 2012 : Installation au Quai d'Orsay de Laurent Fabius, nouveau ministre des Affaires étrangères. Il est assisté par trois ministres délégués : M. Bernard Cazeneuve, chargé des Affaires européennes ; M. Pascal Canfin, chargé du Développement ; Mme Yamina Benguigui, chargée des Français de l'étranger et de la Francophonie.

Égypte

• 23-24 mai 2012 : Premier tour de l'élection Présidentielle. Le second tour aura lieu les 16 et 17 juin.

France-Afrique

• 29 mai 2012 : Le Président François Hollande reçoit à l'Élysée le Chef de l'État béninois Boni Yayi, Président en exercice de l'Union africaine. Celui-ci est le premier Chef d'État africain reçu à l'Élysée depuis l'élection présidentielle française du 6 mai.



ÉLECTION DES DÉPUTÉS DES FRANÇAIS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER 10 à 17 juin

Pour la première fois, 11 députés vont être élus pour représenter les Français résidant à l'étranger. L'Afrique compte deux circonscriptions électorales.

L'une pour l'Afrique de l'Ouest, va de la Libye à la Côte d'Ivoire ;

l'autre couvre l'Afrique Australe, l'Afrique Centrale et le Golfe de Guinée, l'Afrique de l'Est jusqu'à l'Égypte incluse, ainsi que le Proche-Orient et une partie du Moyen-Orient.

CF

Le club du faubourg

Ce club de réflexion et d'initiative dans le domaine international accompagne la lettre de l'Afrique dans sa volonté de contribuer aux échanges et à la solidarité entre la France, l'Europe et l'Afrique.